



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

21 AVR. 2016

Le greffier

Greffier



16060552

N° d'entreprise : 0475987215

Dénomination (en entier) : ALLONS EN VENT

(en abrégé) ::

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Siège (adresse complète) : Route de Vencimont 16, 5570 Javingue

Objet(s) de l'acte : Nomination d'administrateurs

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2016, il résulte que Victoria DESHAYES et Kadosa HEVESI ont reçu un mandat d'administrateur pour une durée de six ans.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

Lionel VAN RILLAER, Président, né à Etterbeek le 06 août 1973, domicilié à 1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue Middelbourg 33; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2017;

Jonathan LISEIN, Administrateur-délégué, né à Uccle le 06 février 1987, domicilié à 5560 MESNIL- EGLISE, Rue du Monument 19; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2017;

Lionel PONCIN, Administrateur, né à Bruxelles le 25 décembre 1984, domicilié à 1030 SCHAERBEEK, Rue de la Ruche 56; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2017;

Jean LAMBIN, Administrateur, né à Beauraing le 28 octobre 1953, domicilié à 1200 WOLUWE- SAINT-LAMBERT, Rue des Floraties 85, boîte 5; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2019;

Victoria DESHAYES, Administratrice, née à Anderlecht le 02 novembre 1986, domiciliée à 1030 SCHAERBEEK, Avenue Voltaire 161; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022;

Kadosa HEVESI, Administrateur, né à Louvain le 04 juillet 1971, domicilié à 5000 NAMUR, Rue Dohet 6; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022.

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Lionel VAN RILLAER

Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature